



LE CERCLE VICIEUX DE L'INSECURITE AU GRAND NORD

FACTEURS POLITIQUES, ECONOMIQUES ET SOCIO-CULTURELS DE LA CRISE DE BENI

Suluju Working Paper No. 3 | Elie Kwiravusa



(© Christoph Vogel)

Since 2014, armed violence in Beni area – also known as ‘Grand Nord’ – has caused the death of around 2,000 civilians in a string of massacres and ambushes. Entire villages have been burnt, while scores have been kidnapped. Following a lull in violence from 2016 to 2017, hostilities are again on the rise. Congo’s thus far largest Ebola outbreak since mid–2018 has aggravated the humanitarian situation further as the Grand Nord’s populations remain caught between a rock and a hard place. Much of the insecurity is attributed to the Ugandan-originating Allied Democratic Forces (ADF), against whom military operations had been launched in 2014. While it remains unclear how much of the violence the ADF are responsible for – many other militias operate in the area – the Congolese army (FARDC) has lost thousands of soldiers on the battlefield, and dozens of UN peacekeepers were killed. Yet, the dynamics of violence around Beni are opaque. A host of intersecting political, economic and social factors is embedded in a national and regional conundrum of insecurity. In order to contribute to a better understanding of the situation around Beni, this paper unpacks why killings have stubbornly persisted despite a conjuncture of governmental and non-governmental efforts to tackle the causes of violence. It does so by exploring how different bundles of factors – of a political-administrative, economic and socio-cultural nature – complement each other in forming a Gordian knot of violence, displacement and mistrust.

April 2019 | www.suluju.org



Introduction

La population du Grand Nord¹ traverse un moment difficile. Le territoire de Beni et la ville de Beni sont en proie aux massacres des rebelles des « Allied Democratic Forces » (ADF) ainsi qu'à la menace du virus Ebola. Le mobile de l'insécurité au Grand Nord est insaisissable. Les tueurs ne sont pas connus avec exactitude et les enjeux sont complexes.

Depuis octobre 2014, une coalition des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et la Brigade d'Intervention (FIB) de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo (MONUSCO) ont perdu de nombreux éléments. Les populations civiles de Beni-ville et Beni-territoire sont soumises à des massacres qui s'assimilent à des crimes de guerre, perpétré essentiellement à l'arme blanche (hache, machette, couteaux, etc.) et parfois à l'arme à feu. Des hommes, femmes et enfants sont égorgés, des femmes enceintes éventrées, des maisons incendiées (au moins 3500) y compris des structures sanitaires et scolaires. On compte des milliers de personnes qui ont péri sous le coup d'une violence sauvage. Des villages entiers sont vidés de leurs habitants.² A ce bilan, s'ajoutent l'enlèvement de plus de 2000 personnes, dont le docteur Paluku Mukongoma, médecin directeur de l'hôpital de général d'Oïcha en juillet 2011, trois prêtres de Mbau en octobre 2012 et deux de Bunyuka en juillet 2017, pour ne citer que ceux-là. A ce sujet, l'ancien représentant spécial du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en RDC et chef de la MONUSCO, Martin Kobler estimait : « on ne peut pas gagner ce combat rapidement (...), ce sont des terroristes, ce sont des criminels, c'est un combat asymétrique, qui est très difficile à gérer ».³

Pour soigner une maladie, il faut connaître sa racine. Cet article se veut être un des éléments contribuant à la compréhension de la racine de l'insécurité vécu dans la région de Beni. Il s'appuie sur des interviews, déclarations, rapports, revues scientifiques et journalistiques, des ouvrages et autres documents qui parlent de l'insécurité à Beni. A part l'introduction et la conclusion, le présent article renferme trois grandes parties qui parlent des enjeux de l'insécurité dans le Grand Nord. Ensuite, il y est évoqué un lien d'interconnexion de ces enjeux avant de proposer des conclusions. Qu'est-ce qui justifierait la persistance de l'insécurité malgré les efforts fournis par différents acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux ? Pour y répondre, trois facteurs concourent à l'exacerbation : politico-administratifs, économiques et socioculturels. Au lieu

¹ Nomination politique utilisée dans les débats pour parler de la zone de Beni-Lubero jadis sous occupation de la rébellion du RCD-K/ML avant la réunification de la RDC.

² Mémorandum de la société civile du Grand Nord adressé au Conseil de Sécurité des Nations Unies à l'occasion du passage de sa délégation en ville de Beni, le 13 novembre 2016.

³ Propos de Martin Kobler, dans une conférence de presse hebdomadaire tenue à Kinshasa le 10 décembre 2014.



d'offrir des réponses spécifiques pour expliquer la violence et ses auteurs, cet article a comme objectif de rassembler les nombreuses conditions de base et défis génériques qui marquent le Grand Nord et encadrent la violence récente dans la zone.

Les facteurs politico-administratifs

De notre recherche, trois éléments majeurs liés aux facteurs politico-administratifs entrent en jeu dans la persistance de l'insécurité au Grand Nord. Il s'agit de l'inefficacité des services de sécurité et des opérations militaires ; la diversion d'idée dans la lecture par les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux ; et l'inertie de l'administration publique, particulièrement la pénitentiaire.

L'inefficacité des services de sécurité et des opérations militaires conjointes entre les FIB et les FARDC

Lorsqu'un état est dans l'incapacité de faire face à ses obligations régaliennes, parmi lesquelles figure l'établissement d'un « monopole de la violence », la voie est ouverte à tous les dérapages possibles. Pour assurer ce monopole, l'état doit prendre correctement en charge l'armée, la police et les services de renseignement en leur assurant des soldes décentes, des conditions de vie dignes pour leurs familles et de bonnes conditions de travail. Si le minimum de ces conditions n'est pas garanti, les forces de l'ordre se muent en forces de désordre. En effet, l'insécurité au Grand Nord a connu son paroxysme suite à l'absence d'actions cohérentes au sein des forces de l'ordre et de sécurité congolaise ainsi que de la MONUSCO. En février 2015, les opérations conjointes FARDC/FIB ont connu une rupture qui a duré une année. Le désaccord avait été déclenché par la nomination de deux officiers FARDC accusés de violations de droits humains à la tête des opérations Sukola II. Pendant cette rupture, l'ennemi se reconstituait. Bien qu'il y ait reprise de la coopération militaire, les massacres se sont accentués et les tueurs devenaient très virulents.⁴

En revanche, la résolution 2098 du Conseil de Sécurité des Nations Unies donnant le plein pouvoir à la FIB à opérer avec ou sans les FARDC, semblaient redonner l'espoir. Les stratégies prises pour mettre l'ennemi hors d'état de nuire ont été de loin porteuses du résultat recherché. Parfois, les FARDC, la Police Nationale Congolaise (PNC) et la FIB réagissent aux assauts des rebelles au lieu de les anticiper et il se remarque que les rebelles accentuent des attaques meurtrières contre les civiles pour décourager l'offensive des opérations. Lors de notre entretien avec un des responsables des opérations Sukola I, il nous a été révélé que, depuis le début des massacres, le nombre des militaires tombés sur le champ de bataille est supérieur au taux des

⁴ Rapport du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droit de l'Homme (BCNUDH) portant sur les violations des droits de l'homme du 15 avril 2017.



civils tués.⁵ En ville de Beni, quatre sur six quartiers de la commune de Rwenzori avaient été abandonnés par la population. Il s'agit de Nzuma, Ngadi, Boikene, Paida et une partie de Kasabinyole. Ce déplacement progressif de la population a débuté au mois de juin 2018, avant de s'accélérer après l'attaque du samedi 22 septembre 2018 lorsqu'au moins 14 civils et 4 militaires ont été tués dans les affrontements au Terminal du Centenaire de Beni (TCB). Pendant ce temps, la MONUSCO était restée avec une seule base à Kasinga. Depuis Mai 2018, certaines unités de la FIB ont abandonné quelques bases qui rassuraient la population dans les localités de Maisafi, Luna, Samboko, Opira, Matembo et Mutwanga.⁶

Les attaques des bases onusiennes, particulièrement celle de la FBI à Semuliki à deux reprises en décembre 2017 et octobre 2018, méritent une attention soutenue. Au regard, 3 jours avant l'attaque de Semuliki, Human Rights Watch (HRW) accusait l'armée congolaise d'avoir recruté des ex-rebelles du M23 dans la PNC et FARDC pour réprimer les manifestations de décembre 2016.⁷ Un rapport tend à démontrer que Kinshasa joue dangereusement avec les groupes armés, s'en servant à la fois pour justifier l'insécurité en RDC, et à la fois pour réprimer ou faire la guerre par procuration.⁸ Le conseil de sécurité de l'ONU, l'Union Africaine tardent à apporter une attention soutenue et à investir des moyens et politiques nécessaires contre la menace terroriste des ADF au même titre que tels que Boko Haram ou al-Shabaab. Après l'attaque de Semuliki du 7 décembre 2018, le président ougandais Yoweri Museveni avait critiqué la MONUSCO comme une mission de tourisme. Cependant, certains témoignages pointent la porosité de la frontière, permettant des incursions répétitives de l'armée Ougandaise dans le territoire de Beni.

Un autre exemple soulignant des problèmes de gestion sécuritaire est la PNC : Une lettre d'un policier avec le grade de capitaine, l'un des comptables de la PNC dans le territoire de Beni, avait remis en cause cinq officiers de la PNC. Le comptable accusait ces officiers d'appartenir à un réseau de détournement de fonds destinés à la lutte contre les massacres. Ce policier dénonçait que sur 28 millions de francs congolais (environ 31,000 Euro) destinés à nourrir des policiers déployés au front, moins d'un million arrivaient à bon port. En revanche, Evariste Boshab, le vice-premier ministre et ministre de l'intérieur à l'époque, avait convoqué les officiers accusés à Kinshasa. Il avait martelé en ces termes : « vous vous conviendrez avec moi que de tels actes

⁵ Entretien à Beni avec un des officiers des FARDC qui a voulu rester dans l'anonymat, le 13 décembre 2018.

⁶ Les exigences des forces vives face à la situation sécuritaire et à la riposte contre la maladie à virus Ebola, adressées au Secrétaire Général adjoint aux opérations de maintien de la paix, au Directeur Général de l'OMS, et à la Représentante Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en RD Congo, Beni le 7 Novembre 2018

⁷ Voir <https://www.hrw.org/fr/report/2017/12/04/mission-speciale/recrutement-de-rebelles-du-m23-pour-reprimer-les-manifestations>, consulté le 20 décembre 2018

⁸ Voir <https://afrikarabia.com/wordpress/rdc-qui-se-cache-derriere-lattaque-de-la-monusco/>, consulté le 20 décembre 2018.



anéantissent les efforts entrepris par le gouvernement pour venir à bout de la criminalité dans cette partie de la République ».⁹

Le départ vers Goma des policiers qui étaient déployés en territoire de Beni, avait rendu difficile la vie à la population de Beni. Après ce départ, les coordinations territoriales de la société civile de Beni et de Lubero avaient dénoncé l'augmentation de la criminalité.¹⁰ Il s'agissait des policiers déployés en septembre 2016, en renfort dans les localités d'Eringeti et Mayi Moya et dans la commune rurale d'Oïcha, chef-lieu du territoire de Beni. L'administrateur du territoire de Beni à l'époque, Amisi Kalonda avait confirmé cette information et parlait de trentaine des policiers qui avaient quitté leurs positions. D'autres policiers de la Ligue Nationale d'Intervention (LNI) déployés depuis trois ans à Beni avaient des arriérées de salaire de douze mois. A ce sujet, le Commissaire Général de la PNC de l'époque, Charles Bisengimana avait expliqué que cette situation était connue.¹¹ Dans les rangs des FARDC, on signale parfois une démotivation des éléments sur la ligne de front suite au retard de payement de leur salaire. Une soixantaine des femmes des militaires de l'ancien 808^e régiment avaient manifesté pour réclamer le salaire de leurs maris au front. Cette marche était partie du camp de Mukakira/Oïcha et se dirigeait vers Beni. Elles furent arrêtées à Mbau à sept km de leur camp par la PNC.¹²

Différents rapports affirment qu'au sein des FARDC, certains éléments ont collaboré avec des groupes armés dans le trafic des matières premières, des munitions ainsi que du commerce de café et cacao.¹³ En octobre 2014, le procès de 20 éléments des FARDC et des ADF jugés pour « assassinat, terrorisme, vols des effets militaires et non-assistance des personnes en danger » renchérit cette assertion de complicité interne. Le cas parlant est celui du Lieutenant-Colonel Birocho Nzanzu Kosi, « condamné sans la moindre admission des circonstances atténuantes à la peine capitale (peine de mort) pour complicité avec un mouvement terroriste et participation à un mouvement insurrectionnel ». Il a été renvoyé des FARDC. Dans son réquisitoire, le Ministère Public représenté par le Général Timothée Mukuntu l'avait accusé, le 7 novembre 2014, de « trahison, participation à un mouvement insurrectionnel ADF-NALU, en lui fournissant des munitions, uniformes et insignes de grades ». ¹⁴ La complicité de certains militaires est dénoncée par plusieurs témoignages bien que certains chefs coutumiers soient aussi cités parmi les complices. Cette complicité a aussi été évoquée dans le rapport de mission d'un groupe de

⁹ Interview de Evariste Boshab accordée à la Radio France Internationale (RFI), le 30 Novembre 2016.

¹⁰ Déclaration de la coordination territoriale de la société civile de Beni, le 25 janvier 2017.

¹¹ Propos du Général Charles Bisengimana à la radio Okapi, le 13 décembre 2016.

¹² Voir <https://www.radiookapi.net/actualite/2014/09/29/nord-kivu-les-epouses-des-militaires-reclament-les-soldes-de-leurs-epoux-oicha>, consulté le 18 juillet 2018.

¹³ GEC, Qui sont les tueurs de Beni ? 21 mars 2016 ; Rapport des Nations Unies de 2015 (S/2016/466).

¹⁴ Société Civile de Beni, Rapport N°024 de la commission de suivi du procès sur les massacres de Beni, janvier 2015.



députés nationaux qui mentionnait, entre autres les facteurs favorisant les massacres, les dysfonctionnements au sein des forces de sécurité.¹⁵ A son tour, le GEC estime que la non-assistance aux personnes en danger par la non-poursuite ou la poursuite tardive des tueurs est une complicité passive.¹⁶ C'est le cas, par exemple, d'un rescapé du massacre de Kalongo survenu en avril 2015 et de Rwangoma en aout 2016. La cellule de communication des opérations Sukola I a rejeté en bloc ces accusations en disant que les FARDC sont une armée républicaine, jamais elle ne se liguera avec les ennemis de la nation congolaise.¹⁷ Ces accusations sont qualifiées d'intoxication et de la démorisation des troupes sur le champ de bataille.

L'absence d'une compréhension partagée de la situation sécuritaire

Au-delà des aspects militaires et techniques, il y a lieu de se questionner sur les mobiles sociopolitiques internes et géopolitiques qui sous-basent la persistance de l'insécurité. La constitution congolaise parle de la sûreté intérieure comme compétence concurrente, c'est-à-dire une responsabilité partagée entre le pouvoir provincial et central.¹⁸ Mais les divergences des points de vue entre ces deux organes politiques ont trahi l'esprit constitutionnel. Le 11 mai 2015, le Gouverneur du Nord-Kivu avait plaidé en faveur d'une réunion de la troïka stratégique sécuritaire en ces termes: « il est plus que temps, pour le Gouvernement Matata II, de se concentrer sur les aspects sécuritaires sans lesquels aucune projection économique pour le bonheur du peuple ne peut être envisagée ».¹⁹ Le ministre de la communication, Lambert Mende, répliqua que les questions de sécurité se traitent discrètement : « Ce n'est pas parce que nous ne donnons pas de la publicité que nous ne nous soucions pas de cela. Au contraire, les questions de sécurité sont de problèmes qui se traitent discrètement pour des raisons de sécurité ».²⁰

Si les questions sécuritaires se traitent discrètement tel qu'évoqué par le ministre Mende, c'est avec qui elles se traitent au point que le gouverneur de la province concernée ne soit pas impliqué en vertu de l'article 203, 4^e alinéa de la constitution du 18 février 2006 ? Pourquoi le gouverneur de la province du Nord-Kivu n'avait-il pas utilisé la voie administrative pour faire entendre son point de vue ? Après analyse minutieuse de ces questions, nous avons abouti à la conclusion

¹⁵ Assemblée Nationale de la RDC, Rapport de la mission d'information et de réconfort auprès des populations de la ville de Beni et des agglomérations du territoire de Beni, victimes des tueries du 2 au 21 octobre 2014, le 9 novembre 2014.

¹⁶ Groupe d'Etude sur le Congo, Qui sont les tueurs de Beni ? Rapport d'enquête n°1, Mars 2016.

¹⁷ Entretien nous accordé par le capitaine Mak Hazukay, Beni le 13 juillet 2018.

¹⁸ Modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la RDC du 18 février 2006, à son de l'article 203, 4^e alinéa.

¹⁹ Voir www.africanewshub.com/news/3083699-suite-a-lescalade-de-violences-au-nord-kivu-julien-paluku-plaide-en-faveur-d'une-reunion-de-la-troika-strategique-sur-la-securite, consulté le 20 janvier 2019.

²⁰ Voir www.radiookapi.net/actualite/2015/05/11/massacre-de-beni-les-reunions-securitaires-se-tiennent-discretement-affirme-mende, consulté le 20 janvier 2019.



selon laquelle, cette crise de communication entre ces deux organes politiques est un résultat de l'absence de la lecture commune de l'insécurité à Beni.

Il y a lieu de s'interroger sur les accusations de la population portées contre les casques bleus de MONUSCO. Un jeune acteur politique de l'opposition soutient la thèse selon laquelle les éléments des casques bleus appuient les ADF en armes et en nourritures.²¹ Il s'interroge sur le cas des casques bleus ukrainiens avec leur collaborateur congolais qui avaient été arrêté en date du 27 Novembre 2014 à Goma, avec des uniformes d'une unité d'élite de l'armée congolaise. Une prise liée aux massacres, où les assaillants portent des uniformes de l'armée congolaise.²²

Il est connu en politique, un principe selon lequel « pas d'intérêt, pas d'action ». La fracture d'affinité socio-politique, le processus électoral en cours qui déclenche une course de positionnement politique sont parmi les causes politiques qui font que Kinshasa ne prenne en urgence la question de la sécurité. La population de Beni-Lubero sympathise en grande partie avec l'opposition, comme le montrent les résultats des élections de 2011 et mars 2019. En mars 2019, dans les circonscriptions électorales de Beni ville et Butembo ville, tous les 6 sièges ont été remporté par l'opposition politique. Toute pression populaire exigeant la sécurité est perçue par le pouvoir en place comme une instrumentalisation par l'opposition politique. Ainsi, la crise de confiance s'installe. Or l'expérience de la guerre contre le M23 de 2013, a montré que le soutien aux FARDC, en campagne de sensibilisation, en vivres et non-vivres renforcent le moral et la motivation des militaires. Et surtout lorsque ces divers soutiens viennent de la population locale.

Outre cette fracture d'affinité entre la population locale et le pouvoir en place, notons aussi que les combats médiatiques de positionnement politiques en est une des causes. Les sorties médiatiques accusatrices sèment la confusion dans l'opinion publique obstruant ainsi la saisie objective de la question afin d'éradiquer cette hémorragie. Antipas Mbusa Nyamwisi²³ accusait le Général Muhindo Akili (alias Mundos) d'être chef des ADF lorsqu'il était le commandant des opérations militaires Sukola I. Bien que des multiples accusations pèsent sur lui, le Mundos a été blanchi par la cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu. Un autre duel s'ouvrât entre Julien Paluku Kahongya, gouverneur du Nord-Kivu et Mbusa Nyamwisi : « L'insécurité à Beni n'est pas

²¹ Entretiens avec le président de la jeunesse du parti politique RCD/KML, Beni le 07 juillet 2017.

²² Voir www.observers.france24.com/fr/20141127-saisie-uniformes-militaires-goma-monusco-congo-rdc-fardc, consulté le 20 janvier 2018

²³ Agé de 57 ans, licencié en sociologie, Antipas Mbusa Nyamwisi a un parcours politique remarquable. En octobre 1996, il rejoint l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaire (AFDL). Après la « libération » du 17 mai 1997, Mbusa devient responsable de l'ANR (Agence nationale de renseignements) au Nord-Kivu avant de partir en exil quelques six mois avant la rupture entre le Président Laurent-Désiré Kabila et ses parrains Ougando-Rwandais. En 1998, il participe à la naissance du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) avant de créer une aile dissidente dénommée RCD/Kisangani-Mouvement de libération (K-ML) en 1999. Entre 2003 et 2011, il occupe plusieurs postes ministériels dont celui des affaires étrangères. Après l'élection présidentielle 2011, le président RCD-K/ML s'est brouillé avec le président Joseph Kabila.



seulement l'œuvre des rebelles ougandais. Elle est facilitée par les enfants de Beni », avait affirmé Paluku, accusant Mbusa et le chef coutumier Sambili Bamukoka en novembre 2016.²⁴

En bref, au niveau local, dans des villes, des cités et des villages, les opérations Sukola I ont donc eu pour contexte un paysage politique en pleine confrontation entre les alliés de Mbusa et ceux qui étaient restés proches du gouvernement. Le débat a réussi à mettre l'accent plus sur les échecs que sur les exploits des FARDC et pourtant qui ont gagné plus de batailles qu'ils n'en ont perdu. Au lieu que les débats soient axés sur l'échange des idées tactiques et les informations ; les sorties médiatiques incontrôlées et à contrecourant, remplies d'acharnement politique ont diminué les chances à l'anéantissement des tueurs. Pour essayer de relier les cordes, un dialogue social organisé par la société civile de Beni du 17 au 19 décembre 2014 avait relevé une autre face de l'ennemi : il a été remarqué que l'ennemi, fragilisé par la présence régulière, il aurait opté pour le passage d'une stratégie d'offensive classique à la guérilla puis au terrorisme, afin de semer davantage la confusion et de tirer parti de la grande dispersion des populations rurales pour frapper à loisir les villageois sans défense.²⁵ Cette stratégie aurait altéré la confiance entre population, FARDC et MONUSCO, au bénéfice de l'ennemi – bien que celui-ci reste mal-défini.

La faillite de l'administration publique : l'administration pénitentiaire

Il est indispensable de souligner les efforts entrepris par les services de sécurité dans l'arrestation des personnes suspectes dans l'insécurité de Beni. La plupart de ces suspects étaient détenus à la prison centrale de Beni « Kangwayi ». L'administration pénitentiaire désigne l'ensemble des moyens matériels et humains constituant un service public destiné à assurer l'exécution des condamnations pénales, dans un but d'individualisation de la peine et dans le respect de la sécurité publique. Dans l'exécution de cette mission, l'administration pénitentiaire est chargée de garantir la sécurité publique en assurant la surveillance des personnes détenues.²⁶

Dans son communiqué d'alerte apparu un mois avant l'évasion, la société civile dénonçait que la prison était surchargée car les détenus étaient trois fois plus nombreux que la capacité d'accueil de la prison. La société civile avait demandé le transfert des prisonniers considérés dangereux vers d'autres prisons plus sécurisées. Malheureusement, l'évasion s'est passée en date du 11 juin 2017. Sur les 966 détenus que comptait la prison de Béni ils restaient que 36 détenus. Suite à cela, les verdicts issus du procès contre les personnes impliquées dans les massacres de Beni, organisé

²⁴ Conférence de presse de Paluku Kahongya tenue à Goma, le 16 Novembre 2014.

²⁵ Rapport GEC, Qui sont les tueurs de Beni ? 21 mars 2016, p. 14.

²⁶ D. Easton et J. Dennis, Children in political systems, New York, McGraw-Hill, 1969, p. 210 cités par J.-L. Loubet del Baye, Police et politique. Approche sociologique, Paris, L'Harmattan, 2006, p.7.



à partir du mois d'août 2016 jusque janvier 2018 sont sujets à plusieurs controverses. Une grande partie de l'opinion estime que les meneurs de l'insécurité se sont évadés. Par conséquent, il n'y avait pas un moyen de capitaliser les informations et la condamnation des personnes suspectes en vue d'anéantir le circuit des criminels pour espérer à la sécurité dans la région de Beni.

En somme, de l'inefficacité des services de sécurité et des opérations militaires, de l'absence d'une compréhension partagée de la situation sécuritaire ainsi que de la faillite de l'administration pénitentiaire, il s'est creusé un fossé qui éloigne la paix dans la région de Beni. Ce fossé se manifeste par une gouvernance sécuritaire non-participative due à l'absence d'un leadership cohésif tant dans les acteurs politiques qu'au sein de la société civile, la démotivation des services de sécurité, et la crise de confiance entre population, services de sécurité et la MONUSCO.

Mais une chose reste à espérer. Malgré la persistance de l'insécurité, les populations déplacées restent nostalgiques à regagner leurs villages en proie à l'insécurité. Certaines voix influentes que nous avons contactée, rejettent tout recours à une quelconque force d'autodéfense soit une négociation avec les ADF et ne cessent à espérer que les FARDC peuvent finir avec cette insécurité. Ces points de vue sont à capitaliser pour réaménager des politiques inclusives et cohésives pour une mobilisation importante au niveau local, national et international.

Les facteurs économiques

Nene Morisho estime que l'économie du territoire de Beni souffre des conséquences des guerres depuis les années 1990 marquant le début de l'instabilité dans les Kivus. Il fait passer en revue l'impact de l'insécurité sur les secteurs clés de l'économie comme la culture du café, du cacao et du bois, et des secteurs de l'hôtellerie, les banques, le petit commerce, l'importation du carburant.²⁷

Le Grand Nord de la province du Nord-Kivu est une plaque tournante de la richesse économique de la province en constituant non seulement une source de production des matières agro-industrielles mais aussi un marché important au regard de sa démographie et d'un peuple dynamique. Le Groupe d'experts des Nations Unies estime depuis longtemps qu'il existe un lien entre l'exploitation des ressources naturelles de la RDC et la poursuite des conflits.²⁸ A ce point, les facteurs économiques entrent en jeu : les conflits d'intérêt entre l'exploitation du

²⁷ Nene Morisho, « Beni l'enfer vécu par des oubliés de la terre, lecture économique » in Regards croisés n°33 mars 2017, Pole Institut Goma, p. 53.

²⁸ Rapport du groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République Démocratique du Congo, New York, Nations Unies, S/2001/357, 12 avril 2001, p. 28.



pétrole et la culture du cacao, l'immigration clandestine à la frontière ougando-congolaise et les réseaux économiques informels à travers cette frontière.

Conflits d'intérêt entre l'exploitation du pétrole et la culture du cacao ?

Le conflit d'intérêt entre les opérateurs pétroliers et agricoles dans le « triangle de la mort » n'est à écarter. Il existe un lien de causalité entre les tueries des cultivateurs et le projet d'exploitation du pétrole dans ladite zone. A l'issue de la réunion du comité urbain de sécurité tenue le 11 avril 2018, les autorités de Beni avaient déclaré que les multiples tueries des paysans dans la forêt de Mayangose, zone où la majeure partie de la population de la région pratique l'agriculture, sont consécutives à la culture du café et du cacao.²⁹ Selon Joe Whinney, fondateur de « Theo Chocolates », une société américaine de chocolat, la production du cacao à Beni est passée de 600 tonnes en 2010 à 10 000 tonnes en 2017.³⁰ Au moment que Beni présente des indices de prospérité agricole de la culture du cacao, une nouvelle redondance d'un projet d'exploitation du pétrole y surgit. Après l'échec des opérations d'exploitation que comptait mener l'entreprise SOCO, des notes internes du gouvernement montrent encore la volonté croissante à permettre aux entreprises occidentales l'exploitation pétrolière dans le Parc National de Virunga (PNVi).

Pour cas illustratif, en date du 8 juin 2018, il s'était tenu à Kinshasa, la 11^e réunion ordinaire du Conseil des Ministres dont l'une de ses plus grandes résolutions était la désaffection d'une partie du PNVi et du Parc National de Salonga pour l'exploitation du pétrole.³¹ Ce projet a des conséquences pour la biodiversité que regorgent ces aires protégées et sur les conditions socio-économiques des communautés riveraines de ces parcs. Vue l'impact écologique de l'exploitation du pétrole, le sol des cultivateurs du cacao ne sera plus fertile. Il y a incompatibilité des deux activités, d'où naissance d'un conflit d'intérêt. La mise en place de l'une exclu l'autre. Cependant, demeurant que la population locale aura intérêt à la culture du cacao en cultivant son sol, le projet d'exploitation du pétrole connaîtra toujours son échec. Ainsi, il y a lieu de se questionner à qui profite ces tueries massives des populations cultivatrices, qui abandonnent leurs champs.

²⁹ Voir <https://actualite.cd/2018/04/12/rdc-cafe-cacao-parmi-les-principaux-mobiles-de-lactivisme-des-adf-a-beni>, consulté le 10 juillet 2018.

³⁰ Voir https://www_regenerationcongo.com/gestion-entreprise/le-succes-de-la-culture-du-cacao-en-rdc-par-le-soutien-des-cooperaux-entrepreneurs-locaux consulté le 10 juillet 2018.

³¹ Le Ministre des Hydrocarbures avait soumis à l'examen deux dossiers. Le premier dossier consistait à demander l'autorisation de constituer, avec le Ministre de l'Environnement, une commission interministérielle ayant pour mission de préparer le dossier du Bloc II à soumettre au Conseil des Ministres pour le déclassement par décret d'une zone à intérêt pétrolier dans le Parc de Salonga. Le second consistait à demander l'autorisation de constituer une Commission interministérielle ayant pour mission de préparer le dossier des blocs IV et V du Graben Albertine à soumettre au Conseil des Ministres pour le déclassement par décret à intérêt pétrolier de 172.075 hectares (1720,75 km²) soit 21,5% du Parc de Virunga. Finalement, le Ministre des hydrocarbures avait été autorisé de constituer les deux commissions.



Immigration clandestine à la frontière ougando-congolaise

La porosité des frontières congolaises, l'absence des services de sécurité de qualité le long du lac Edouard et Albert, ainsi que dans le PNVi, les affinités et mixage culturel des populations vivant le long de la frontière rendent difficile le contrôle des mouvements des personnes. Ainsi, des combattants étrangers, parmi lesquelles figurent les rebelles de l'ADF, sont souvent des passeurs clandestins.³² Certains se diluent dans la masse des populations transfrontalières lors des marchés pour des échanges des petits commerces. Les autres choisissent des gîtes géopolitiques ardument détectables comme des massifs des montagnes, des forêts verdoyantes dans le PNVi. Bien qu'aujourd'hui les sources de financement des ADF demeurent inconnues, certaines sources soutiennent que les armes détenues et leur approvisionnement en vivre et non vivre, sont acquises par le biais des réseaux informels de trafic illicite. Le plus souvent, les populations congolaises de Kasindi-Lubiriha et des localités de Kabarole, Kangauka et Thako (localités frontalières congolaises) assistent aux mouvements des Ougandais en RDC, et des Congolais en Ouganda.³³ Ces flux migratoires clandestins causant une déstabilisation, la légèreté des services frontaliers constitue une opportunité de se mouvoir sur le territoire congolais.

Par ailleurs, le lac Edouard est depuis plusieurs années le théâtre d'insécurité et d'exploitation pour ses usagers notamment les pêcheurs. On observe des arrestations, suivis des tueries des pêcheurs clandestins sur les eaux congolaises comme sur les eaux ougandaises. Les miliciens Maï-Maï Charles et Maï-Maï Kabido-UPDI perçoivent 10 000 FC hebdomadairement auprès des pêcheurs qui ont vu déjà leurs revenus baissés en raison de l'improductivité du lac Edouard du côté congolais. Il s'en suit des pillages des moteurs, des filets de pêche, des poissons capturés, des arrestations des pêcheurs, des actes de torture et même des tentatives de noyade des pêcheurs par les miliciens ou la force navale ougandaise. 35 pêcheurs congolais avaient été découverts en possession de 26 pirogues, de moteurs et de filets de pêche illégaux. Ils avaient comparu le 16 juillet 2018 et sont depuis détenus à la prison de Mubuku, à Kasese.³⁴ Il existe plusieurs cas similaires qui se passent sur les lacs Albert et Edouard. Et pourtant la pêche sur ces deux lacs constitue une source de survie des populations riveraines et des agglomérations.

Du coté congolais, par absence d'une politique rigoureuse dans la réglementation de la pêche, les ressources halieutiques ont diminué. Ainsi, sur le marché, l'offre des poissons a diminué et la

³² Le groupe étranger est celui qui opère dans un ou plusieurs pays autres que l'état d'origine.

³³ C. Muke, « Avec l'autorité de la Province. Près de 800 ménages ougandais cultivent le champ dans le Rwenzori », in Les coulisses, n°197, pp. 6-8.

³⁴ Voir <http://www.jeuneafrique.com/607563/politique/ouganda-35-pecheurs-congolais-condamnes-a-de-la-prison/>, consulté le 30 juillet 2018.



demande a augmenté. Par conséquent, les pêcheurs congolais franchissent les aux congolaises pour les eaux ougandaises en quête des poissons aux risques des répressions de la marine Ougandaise. Il existe beaucoup de contrebande à la frontière lacustre.³⁵ On remarque qu'au lac Edouard, il n'y a qu'un seul poste frontalier à Kyavinyonge. Les produits agro-industriels, particulièrement le café, traversent le lac pour être vendue en Ouganda sans pour autant passer à la douane par complicité des pêcheurs. L'autorité de l'Etat ne s'y fait pas sentir et certains agents sont en complicité avec les pêcheurs pour le transport des boissons alcoolisées prohibées. En plus, les lacs Edouard et Albert étant en connexion avec le PNVi, touchent les territoires de Rutshuru, de Nyiragongo, de Lubero et de Beni ainsi que la province de l'Ituri. Ce couloir permet aux assaillants de se mouvoir du sud vers le nord, de l'est vers l'ouest, et de s'y retirer sans être iniquité par les services de sécurité. D'où la difficulté de retrouver les traces des tueurs.

Réseaux économiques informels à la frontière Ougando-Congolaise

Les frontières lacustres des lacs Albert et Edouard ainsi que l'espace PNVi sont une poudrière de l'insécurité. Ces espaces occupent deux tiers des territoires de Beni et de Lubero. La frontière Ougando-Congolaise est depuis longtemps une passoire de réseaux économiques informels. Il y a une multitude de capitaux qui franchissent, parfois, liées aux crimes douaniers comme la fraude fiscale et la contrebande. On parle de la fraude³⁶, lorsqu'il s'agit des infractions aux lois et règlements douaniers. Elle se réalise par plusieurs mécanismes comme la fausse dénomination tarifaire, la fausse déclaration de valeur, d'origine, de provenance, de l'excédent et du non-déclaré, du manquant, ou du masquage des marchandises. Il y a plusieurs façons d'opérer cette fraude douanière. A la frontière ougando-congolaise, il convient aussi d'évoquer le système de fraude dit « funtura ».³⁷ Par cette tactique, les handicapés déclarent les biens importés de l'Ouganda comme des boissons, savons, du sel, sucre, ou autres. Ces handicapés aident les opérateurs économiques à faire franchir leurs marchandises étant donné qu'ils sont exonérés des frais douaniers.

Quant à la contrebande, elle est depuis bien avant une opération consistant au franchissement de la frontière des marchandises en dehors des bureaux des douanes avec ou sans la complicité des agents de l'état. Souvent, les paysans vont par groupe de quatre à six personnes chacun transportant sur sa tête plus ou moins 25 kilogrammes de marchandises. Ils voyagent la nuit à pied à travers la plaine du Graben (Irungu). De plus, chacun se dote d'une personne qui connaît

³⁵ Entretien avec un vendeur de café qui fréquente régulièrement les contrées ougandaises, rencontré au terrain de football de Lubiriha, le 2 Décembre 2018.

³⁶ J. R. Abongo Eso Mobuka, *La douane et le droit de l'homme, Office des douanes et accises à l'épreuve de l'exégèse administrative*, pp. 203-205. Entretien avec un douanier (vérificateur) à la DGDA, Beni le 21 janvier 2018.

³⁷ Entretien avec six handicapés le 30 novembre 2017 à Beni. « Funtura » : est une pratique douanière consistant à faire passer malinement les produits prohibés en vue d'échapper à la rigueur de la loi.



bien les sentiers. Ils arrivent au petit matin à Mpondwe où ils sont reçus par les originaires de leurs villages et ceux-ci les hébergent et leur facilitent des contacts avec les acheteurs indo-pakistanais au centre commercial de Bwera/Kasese ou dans d'autres villages en Ouganda pour des échanges de café contre autres articles (vêtements, couverture, radios, machines à coudre, sel et sucre). Parfois, ce sont aussi les douaniers qui proposent des scénarios de fraude aux commerçants allant couper le plomb à partir de l'Ouganda jusqu'à la sous-estimation ou à la minoration de la valeur des marchandises. D'emblée, tout cela constitue une insécurité économique de part et d'autre au long de la frontière ougando-congolaise. A part la fraude, la contrebande, il y a d'autres activités illicites qui rendent complexe l'insécurité au Grand Nord comme : trafic de drogue, d'armes, de faune et de flore, les mouvements des capitaux illicites.

Par ailleurs, ils se développent des activités plus lucratives. Il s'agit des trafics des boissons fortement alcoolisées, du chanvre, de la faune et flore ainsi que des ressources halieutiques. Au Lac Edouard, les contrebandiers trafiquent du chanvre via la force navale congolaise. Pour transporter 500 kilogrammes, il faut 300 dollars US.³⁸ Les espèces animaux sont chassées pour la viande, l'ivoire, les peaux ou pour d'autres produits encore destinés au marché international tels que les cornes des animaux sauvages, les perroquets, les jeunes pythons. Le trafic d'ivoire d'éléphants est opéré aussi par les rebelles et les braconniers. Le Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix (GRIP)³⁹ démontre le trafic d'armes à la frontière ougando-congolaise.⁴⁰ Ce trafic est le nœud de l'hémorragie sécuritaire dans le Grand Nord comme dans tout l'est de la RDC. Dans le cas du trafic de minerais, un panel d'experts des Nations Unies avait épingle plusieurs acteurs ougandais et congolais accusés de l'exploitation des ressources naturelles.⁴¹

Au bout de compte, ces activités font perdre à l'état congolais le contrôle des mouvements des personnes sur son territoire, des moyens qui pourraient contribuer au renforcement des services de sécurité. Le climat des affaires étant non favorable aux investisseurs, la pauvreté crée un environnement pour la persistance des groupes armés et favorise l'enrôlement des jeunes et la collaboration avec ces groupes armés pour espérer à une vie d'aisance. L'absence des perspectives économiques intégratrices régionale que locale, devient un facteur transversal qui fragilise les esprits et favorise les manipulations (politiques, ethniques ou nationales). Par conséquent, on observe à l'accentuation des immigrations clandestines et l'entretien des réseaux économiques informels, facteurs de la recrudescence de l'insécurité dans la région de Beni.

³⁸ Entretien avec un trafiquant du café rencontré à la plage du lac Edouard le 16 septembre 2017.

³⁹ Rapport du GRIP « les trafics d'armes : les enquêtes de terrain au Kivu (RDC) », 2006, pp. 13-15.

⁴⁰ Elles citent Eringeti, Mutwanga, Kirima, Loso, Lume/Bulongo, Loselose, Graben (Isale), Karuruma, Kisima, Kirambaghere, Laulo, Alungupa. Il faut adjoindre d'autres localités comme Rugetsi, Kamwisi, Tsutubo, Oïcha, Beni-Paida, Kasindi-Lubiriha.

⁴¹ Rapport des Nations Unies de 2001 (S/2001/357), p. 18.



Les facteurs socio-culturels

Sur le plan socioculturel dans l'est de la RDC, les identités ethniques ont souvent influencé la façon de voir et d'interpréter la situation politique et sécuritaire. Certains conflits se jouent sur base des identités communautaires. Cet aspect s'est accentué à partir des luttes pour les indépendances (en l'occurrence vers 1959). Les identités commencèrent à servir de base dans l'orientation des opinions et des actes socio-politiques. Dans le même ordre d'idée, la plupart des élites nationales ont adopté les idéologies divisionnistes héritées des colonisateurs. Elles ont alors commencé à exploiter ces identités à des fins politiques, sociales et économiques. Cela renforcera au fil du temps des perceptions ou des convictions négatives et meurtrières à l'égard de l'autre.

A ce propos, plusieurs voix mettent en exergue les hypothèses selon lesquels il y aurait des liens entre les massacres des populations et les identités des victimes, des tueurs. Au courant des deux dialogues civilo-militaires tenus respectivement en février 2018 et janvier 2019, le commandant des opérations Sukola I, Général Marcel Mbangu avait révélé que les tueurs utilisent différents motifs à soubassement identitaire et économique pour recruter et revendiquer leurs actes :

- La technique d'opposer les communautés locales. Les tueurs mobilisent la minorité Vuba contre les Nande et les Talinga. Ils disent que ces deux communautés ont envahis les terres et l'économie de Beni en défaveur des Vuba.
- La technique de ruse par attirance religieuse. Le réseau promet des bourses d'études aux jeunes issus des familles musulmanes démunies des moyens financiers. Malheureusement, la « Mecque » qu'on promet à ces familles c'est « Medina », camp principal des ADF.
- La technique de persuasion pour attirer des combattants. La plupart des combattants étrangers sont recrutés par persuasion dans les pays limitrophes du Congo, souvent en leur promettant des opportunités économiques dans les secteurs miniers et commerciaux.
- La technique de complicité avec la population locale. Pour gagner la sympathie d'une partie de la population, les tueurs facilitent les cultivateurs venus de la ville de Butembo et ses environs à cultiver dans le PNV et ne mènent pas des attaques contre eux.⁴²

Un notable de la ville de Beni évoque l'hypothèse selon laquelle les massacres de Beni sont un complot international visant à éliminer les Nande qui seraient un blocage au projet de

⁴² Général Marcel Mbangu, entretien avec les forces vives de la société civile, Butembo le 20 mars 2018.



« balkanisation ». Pour y arriver il faut réduire son pouvoir économique et politique.⁴³ Wema Kennedy pointe aux tensions Hutu-Nande. Il revient sur le fait que les gens de ces deux communautés s'étaient entretués à Miriki, de la même manière : profiter du terrorisme pour se régler des comptes et surtout pour le contrôle du pouvoir provincial.⁴⁴ Par ailleurs, il y a lieu de s'interroger sur la complicité locale. C'est le cas de la condamnation pour participation à un mouvement insurrectionnel du chef coutumier Mwami Kitobi et d'autres natifs de la région qui sont dans la prison d'Angenga en Equateur.

De temps en temps, les tueurs profitent de la méfiance entre les leaders communautaires pour jouer à la diversion. Depuis le génocide rwandais de 1994, de nombreux Hutu (civils et miliciens) se sont réfugiés au Nord-Kivu. A partir de la guerre de l'Alliance des Forces pour la Libération du Congo(AFDL) de 1996, il y a eu l'invasion du territoire congolais par les armées Rwandaises et Ougandaises. Les *interahamwe* terrorisent des civils dans l'est de la RDC, en particulier au Nord-Kivu. Ainsi, pendant la rébellion de l'AFDL, le Rwanda justifiait ses incursions pour la poursuite des génocidaires. Dans ces poursuites, ne sachant pas distinguer les génocidaires et les populations autochtones, l'armée Rwandaise s'est livrée à des tueries de civils à l'est de la RDC. Les villages de Kayna, Mayene, Nyamindo, Kisandja, Kasika, Makobola et Kiteka constituent des preuves parlantes.⁴⁵ Des lourdes peines étaient infligées aux communautés « autochtones ». Face à ces exactions, certains se sont constituées en groupe d'autodéfense pour riposter à ces attaques. Ces groupes Maï-Maï sont hostiles à toute personne qui parle Kinyarwanda avec la conviction selon laquelle le Rwanda serait à la base du malheur des « autochtones ». Ainsi, la méfiance intercommunautaire puise sa force dans l'idéologie ethno-politique et non inter-ethnique.

Au-delà des conflits socio-politiques, les fonciers et ethniques touchent les populations civiles dans leurs différentes couches sociales. Dans certaines zones de la région, si pour les uns, le problème est le manque de terre, pour d'autres c'est l'accès inégal à la terre à cause de son origine ou des problèmes de succession coutumière. La terre devient de plus en plus rare et donc sources de convoitises et de conflits.⁴⁶ Ainsi, il est impérieux de marier cette problématique de terre au déplacement massif des populations vers la limite du territoire de Beni en Province du Nord-

⁴³ Entretien avec un notable de la ville de Beni, qui a voulu rester sous l'anonymat Beni le 28 juin 2018. De plus, une association écologique avait lancé en octobre 2018, une pétition pour la scission du Nord-Kivu en deux provinces. Le motif évoqué était que la scission permettrait à la province de se développer et finir avec la problématique sécuritaire.

⁴⁴ Kennedy Wema Muhindo, « Beni l'enfer vécu par des oubliés de la terre, lecture économique » Regards croisés n°33 mars 2017, Pole Institut Goma, p. 49.

⁴⁵ Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo.

⁴⁶ Programme « Paix au-delà des frontières ». L'objectif global du projet a été de mettre en œuvre une Feuille de Route Régionale vers la Paix pour traiter les causes et les conséquences des conflits liés à la terre et à la gouvernance, sur base d'une recherche-action participative complète des dynamiques transrégionales.



Kivu et de la Province de l'Ituri, précisément à Boga. La société civile des territoires de Beni-Lubero et des villes de Butembo et Beni en avaient fait mention dans leur lettre ouverte adressée au Président de la République en date du 14 Mai 2016, au paragraphe des recommandations postées au gouvernement provincial du Nord-Kivu en insistant sur « la prise des mesures idoines imposables aux migrations communautaires collectives de la population rwandophone vers la province de l'Ituri via Lubero et Beni à la recherche des terres arables pour éviter de les assimiler aux masseurs ».⁴⁷ En réponse à cette lettre, l'Assemblée provinciale avait recommandé au Gouverneur de la province de s'intéresser à cette problématique. Subséquemment, le Gouverneur a essayé de calmer la tension en suspendant les mouvements de ces populations.⁴⁸ Cette population serait identifiée aux personnes parlant le Kinyarwanda. Elle était surnommée dans le jargon local « wakurima » qui veut dire « ceux qui cultivent ».

De ces mouvements incontrôlés des populations, plusieurs réflexions ont été développées. Pourquoi dans une zone insécurisée on se donnerait la peine d'y traverser ? Qui en sont les commanditaires ? Vu le degré insupportable de la douleur ressentie par la population locale suite aux massacres combinées à l'intoxication médiatique et politiques, celle-ci était prête à s'attaquer à des personnes non identifiées sous prétexte que se sont-elles qui font les massacres à Beni. A titre illustratif, la ville de Butembo était sous tension après que le gouvernement ait décrété un deuil national de trois jours à partir du 15 Aout 2016.⁴⁹ Cela après le massacre du quartier Rwangoma à Beni. Deux femmes avaient été brutalisées et calcinées à l'agence de voyage « Queen Safari » sous prétexte qu'elles ne parlaient pas la langue locale et seraient assimilées aux « wakurima ». Le cas des massacres de Luhanga au Sud-Lubero le 28 novembre 2016 renchérit l'opinion. Quelques notables Hutu ont accusé le groupe des Mai-Mai Mazembe sous prétexte d'être soutenu par les Nande, d'avoir massacré 29 déplacées Hutu. De l'autre côté, quand les massacres se sont multipliés en territoire de Beni, certains notable de la communauté Nande ont accusé les personnes qui parlent le Kinyarwanda parmi les tueurs. En amont, le GEC, dans son rapport paru en mars 2016 révélait que la langue parlée par les assassins ouvre des pistes d'indentification des tueurs. Celle qui serait la plus entendue parmi les assassins est le kiswahili, suivi respectivement par kinyarwanda, lingala et luganda.⁵⁰ Ce constat porte à croire que différents groupes y sont impliqués.

⁴⁷ Société civile des territoires de Beni et de Lubero, des villes de Butembo et de Beni, « lettre ouverte adressée au président de la République suite à la dégradation de la situation sécuritaire », 14 mai 2016.

⁴⁸ Note circulaire du Gouverneur du Nord-Kivu N°01/551/CAB/GP-NK/2016 du 28 mai 2016 portant suspension des mouvements des populations inconnues en province du Nord-Kivu, en particulier en territoire de Beni

⁴⁹ Propos de Lambert Mende à la Radio-Télévision Nationale Congolaise (RTNC), Kinshasa, le 14 Août 2016.

⁵⁰ Groupe d'étude sur le Congo (GEC), « Qui sont les tueurs de Beni ? » Rapport d'enquête No. 1, Mars 2016



En bref, dans une sorte de stigmatisation collective caractérisant la province du Nord-Kivu, la tendance générale est d'imputer les crimes aux groupes socio-culturels et non aux individus, faisant ainsi un amalgame facile qui justifie des préjugés. Cela conduit tout naturellement à la désintégration de la communauté provinciale et à une lecture ethnique des intérêts et des événements sur fond de relations basées sur l'hypocrisie et la peur savamment entretenues par les leaders communautaires et les acteurs politiques. Il revient donc de savoir que cet aspect fragilise l'unité afin d'unir les efforts pour construire une société unie face à l'agression « ennemi ».

Liens d'interconnexion des enjeux

En quoi les facteurs politiques et administratifs, économiques et les socioculturels sus évoqués s'interconnectent-ils avec des dynamiques politiques plus larges ? L'ambiance du processus électoral au fond des luttes politique de positionnement alourdi l'instabilité exécutive et législative tant nationale que provinciale. Tout d'abord, l'exclusion du territoire de Beni et villes de Beni et Butembo aux élections prévues le 30 décembre 2018 affirme le lien d'interconnexion entre la sécurité à Beni et la politique. La décision de la Commission Electorale Nationale Indépendante du 26 décembre 2018 portant modification du calendrier des élections présidentielles, législatives et provinciales est une preuve éloquente. Cette décision qualifiée d'injuste et politisée par plusieurs acteurs tant gouvernementaux que non gouvernementaux, évoquait deux motifs pour exclure 1 256 177 d'électeurs les circonscriptions de Butembo ville, Beni ville et Beni territoire ainsi que Yumbi : la protection des électeurs contre les attentats et le risque de propagation de l'Ebola. Les motifs évoqués cachaient mal les mobiles politiques tendant à exclure les populations de ces circonscriptions à la vie politique. Alors que les élections se veulent démocratiques et inclusives, cette exclusion pouvait diminuer le poids de l'opposition. Ceci dit, le Ministre de la Santé ainsi que le commandant des opérations Sukola I ne cessaient de rassurer la population quant au bon déroulement des opérations électorales. D'ailleurs les activités publiques se tenaient normalement. Bien au contraire, le Gouvernement n'a jamais arrêté la collecte des impôts et redevances. En revanche, les diverses missions gouvernementales et parlementaires étaient régulièrement accueillies sur terrain et aucun incident n'avait jamais été enregistré.

La CENI a organisé les opérations d'enrôlement et d'identification des électeurs, la sensibilisation sur l'utilisation de la machine à voter, le lancement de la campagne électorale, la formation des agents électoraux, le déploiement des kits électoraux jusqu'à la veille même du 23 décembre 2018, jour où les élections devraient avoir lieu. On peut d'ailleurs constater que cette décision a été



précédée et accompagnée d'une sur-militarisation des villes de Beni et de Butembo qui rassurerait la protection des électeurs contre les probables incursions terroristes. Pour preuve, depuis le début des massacres, l'Assemblée Nationale n'a jamais voté aucune motion contre les ministres en charge de la sécurité et de la défense. On observe un budget national en dessous des dépenses publiques à couvrir, suivi de l'inflation monétaire et un climat des affaires non prospère.

A ceci, il faut aussi ajouter l'immigration clandestine à la frontière Ougando-Congolais et les réseaux économiques informels. L'état congolais perd des recettes colossales, la survie de la population devient difficile. En plus, au Grand-Nord, les gouvernants sur qui incombe la charge de la protection des citoyens, n'ont plus de discours convaincant devant la population prise en étaux par l'insécurité. Pendant la crise comme celle-ci, la denrée la plus rare que la population a besoin c'est une information correcte. Cette dernière permet une cohésion afin de se mobiliser comme un corps. La mobilisation populaire vaut son pesant d'or sans laquelle même l'armée la plus puissante du monde ne saura gagner une guerre. Vu le climat de méfiance et de crise de confiance entre les politiques, entre les politiques et les acteurs civils locaux, les acteurs civils locaux entre eux, la paix à Beni est de loin une réalité.

Pendant des décennies, la RDC a été plongé dans des guerres civiles à soubassement politico-ethnique. Les bourreaux des uns et des autres ont intégré les institutions nationales sans un processus profond de réconciliation nationale. D'autres restent des tireurs des ficelles dans l'ombre entraînant d'entretenir des milices. La peur de l'autre qui s'est installée depuis des décennies reste perceptible. La configuration géographique et humaine de la plus-part des territoires congolais identifie une communauté à un territoire. Les massacres dans le territoire de Beni et l'insécurité au Lubero ont duré plus de quatre ans. Dans les débats, l'interprétation sociologique, ces massacres sont conçus comme une imminente guerre contre le peuple Nande qui y habite.

En bref, du niveau local au niveau national, les opérations Sukola 1 ont pour contexte un paysage politique, économique et social en pleine confrontation. Au lieu que les débats soient axés sur l'échange des idées tactiques et les informations, les sorties médiatiques sont à contrecourant, remplies d'acharnement politique et diminuent les chances de l'anéantissement des tueurs.

Conclusion et pistes de solution

Le présent article s'est focalisé sur les enjeux de l'insécurité au Grand Nord. Une interconnexion des trois facteurs politiques, économiques et socio-culturels y est dégagée. L'insuffisance de la



volonté politico administrative pour contenir l'hémorragie sécuritaire, les opérations militaires menées par les FARDC et la FIB ont du mal à venir au bout de l'insécurité, les divergences des points de vue des différents acteurs politiques et de la société civile, les récupérations politiques et médiatiques, la légèreté dans la gestion pénitentiaire, l'absence des enquêtes neutres et inclusives, le silence coupable des Nations unies sont autant des facteurs importants.

Par conséquent, le Grand Nord reste traumatisé. Cet état d'esprit le prédispose à des différentes manipulations ethniques et politiques. Dans un contexte où la peur et le rejet de l'autre se sont érigés en norme, les tueurs en profitent. Le rétablissement de la sécurité se heurte aux questions de la complicité interne des certains leaders ainsi qu'une tendance générale d'imputer les crimes et les fautes aux groupes socio-culturels et non aux individus. Le problème de l'insécurité nécessite une attention particulière. Des solutions doivent être appréhendées de manière holistique. Il est difficile de s'attaquer à tout à la fois, mais une coordination des efforts, l'ambition de la transformation de conflit dans cette zone aura plus de chance d'être atteinte.

Sur le plan politique et administratif, il faut une participation effective des états de la région et de la communauté internationale. Ensuite, la sécurité des citoyen(ne)s de la RDC, en particulier au Nord-Kivu doit être assurée par des institutions légitimes et efficaces issues des élections libres, transparentes et crédibles. Ainsi, il faut un cycle électoral complet et régulier pour rendre les dirigeants redevables à la population.

Sur le plan économique, il faut une stratégie intégratrice, diversifiée et durable dans lequel les communautés, particulièrement les jeunes et femmes contribuent et en bénéficient. A cet effet, Il serait bénéfique que la RDC adhère à la communauté des états de l'Afrique de l'est. La promotion de la pêche industrielle, de l'agriculture et de l'élevage pourrait réduire les tensions dues à l'instrumentalisation des populations sans terre ni emploi.

Sur le plan socioculturel, les institutions, décideurs politiques et communautés doivent accepter leurs diversités politiques, religieuses, ethniques pour travailler ensemble enfin de promouvoir une citoyenneté responsable pour la paix et la sécurité. Ainsi, il faut des grandes campagnes diplomatiques et médiatiques. D'autant plus, il est indispensable de mettre en œuvre un programme d'éducation à la paix axé sur « *critical thinking* » et à l'entrepreneuriat afin de sortir du cercle vicieux encombrant le « Grand Nord »



SULUHU WORKING PAPERS

Suluhu Working Papers address contemporary issues around the analysis of politics and society in Central Africa's Great Lakes region, with a particular focus on contestation and conflict over resources, power, and identity. They appear in English or French and serve as platform for peer-reviewed (non-blind) pieces of scholarship and in-depth, fieldwork-based empirical research.

Author

Elie Muhindo Kwiravusa is an independent researcher and consultant. Having studied in the DRC and in Uganda, he is currently serving the African Union in a Youth Volunteer Programme.

Editors

Ben Radley	International Institute of Social Studies, The Hague & University of Bath
Christoph Vogel	Conflict Research Programme (LSE & Ghent University)

Editorial board

Anna Reuss	University of Antwerp
Aymar Nyenyezi	University Catholique de Louvain & ISDR–Bukavu
Chloé Lewis	Oxford University
Claude Iguma	Claremont Graduate University & ISDR–Bukavu
Gillian Mathys	Ghent University
Peer Schouten	Danish Institute for International Studies & IPIS Antwerp

The editors do not assume responsibility for the published working papers, which remains with the author(s) alone. Cite as: *Kwiravusa Muhindo, Elie (2019): Le cercle vicieux de l'insécurité au « Grand Nord ». Facteurs politiques, économiques et socio-culturels de la crise de Beni. Suluhu Working Paper No. 3, at suluhu.org/features/suluhu/.*

Header picture: © Christoph Vogel 2012

Cover picture: © Christoph Vogel 2017

Previous Suluhu Working Papers:

Salter, Thomas & Mthembu-Salter, Gregory (2016) *A Response to 'Terr(it)or(ies) of Peace? The Congolese Mining Frontier and the Fights Against “Conflict Minerals”'*. Suluhu Working Paper No. 2.

Babwine, Marline & Ruvunangiza, Philippe (2016) *Exploitants artisanaux & coopératives minières au Kivu : Enjeux et défis sur le chemin de formalisation*. Suluhu Working Paper No. 1.

